



Commune
d'AMPUS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 24 MAI 2016

L'an deux mil seize, le vingt quatre mai à 18 heures 00,
le Conseil Municipal de la Commune d'AMPUS, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Hugues MARTIN, Maire.
Présents : Mmes, MM. Raymond BORIO, Aude ABIME, Nathalie PEREZ LEROUX, Alain POILPRE, Roger MALAMAIRE, Roland NARDELLI, Nadine MARION, Laurence COLLADO, Siegfried JAEGER, Bertrand STELZ, Virginie MICHEL, Nathalie FORESTIER.
Excusée: Maylis COSTAMAGNO représentée par Nadine MARION.
Absent: Fabien MICHEL.
Il a été procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil: Aude ABIME.

Nombre de membres en exercice : 15 Nombre de membres présents : 12 Nombre de Suffrages exprimés : 13
Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

MODIFICATION APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF EXERCICE 2015 DE LA COMMUNE

Monsieur le Maire, rappelle au Conseil Municipal que par délibération n° 2016-012 du 05 avril 2016, le compte administratif de l'exercice 2015 du budget principal de la Commune a été approuvé.

Monsieur le Maire, informe le Conseil Municipal que la Trésorerie de Draguignan nous a fait remarquer l'oubli de l'intégration des résultats du SIVU TV CHATEAUBOULE et du SIPEM et l'oubli de la prise en compte de l'affectation du résultat à l'investissement de 2015.

Monsieur le Maire, présente au Conseil Municipal le compte administratif de l'exercice 2015 du budget principal de la Commune qui s'établit ainsi :

- SECTION DE FONCTIONNEMENT

| | |
|--|--------------|
| Dépenses | 762 170.72 € |
| Recettes | 802 821.54 € |
| Résultat de l'exercice | 40 650.82 € |
| Intégration Excédant de fonctionnement | 7 142.41 € |
| Résultat N-1 reporté | 188 127.00 € |
| Résultat de clôture | 235 920.23 € |

- SECTION D'INVESTISSEMENT

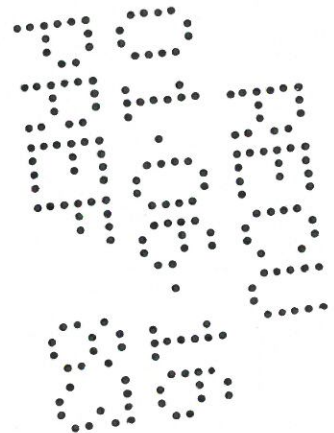
| | |
|---------------------------------------|--------------|
| Dépenses | 236 953.53 € |
| Recettes | 264 805.80 € |
| Résultat de l'exercice | 27 852.27 € |
| Intégration Excédant d'investissement | 7 697.22 € |
| Résultat N-1 reporté | 10 261.89 € |
| Résultat de clôture | 45 811.38 € |

| | |
|----------------------------------|---------------------|
| RESULTAT TOTAL DE CLOTURE | 281 731.61 € |
|----------------------------------|---------------------|

Le Conseil Municipal, *hors la présence du Maire*, après en avoir délibéré, APPROUVE le compte administratif 2015 du budget principal de la Commune tel que présenté par Monsieur le Maire.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour copie certifiée conforme,
Le Maire : Hugues MARTIN

A handwritten signature in green ink is written over a blue circular official stamp. The stamp contains the text "MAIRIE D'AMPUS" at the top, a central emblem, and "(VAR)" at the bottom.A large, stylized graphic composed of black dots, resembling a signature or a decorative element, located in the lower right quadrant of the page.